

RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE ET ISRAËL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Je voudrais, monsieur l'Orateur, poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que les gouvernements de l'Allemagne de l'Ouest et d'Israël ont décidé d'échanger des diplomates; que cette décision a provoqué de sérieuses répercussions dans le monde arabe; le ministre aurait-il quelque chose à dire à la Chambre sur les graves événements qui se sont déroulés dernièrement dans cette région névralgique?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Permettez-moi de tenir cette question pour préavis, monsieur l'Orateur.

CHYPRE—RÉSERVES D'ARMES DES CYPRIOTES GRECS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il possède des renseignements concernant l'accumulation rapide d'armes que, selon certains rapports, les Cypriotes grecs ont effectuée au cours des récentes semaines? En particulier peut-il nous dire d'où proviennent ces armes et quelle route elles empruntent?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les honorables députés ont sans doute lu les journaux suivant lesquels des expéditions importantes d'équipement militaire lourd, de provenance soviétique, avaient été livrées sans notification aux forces cypriotes grecques durant ces deux dernières semaines. Cela est contraire à l'accord relatif à la notification conclu le 10 septembre 1964 entre le gouvernement de Chypre et les Nations Unies. Je dirai seulement que ce rapport est à l'étude, et de prime abord, il semble que l'accord ait été violé.

L'hon. M. Harkness: J'aimerais poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le Canada est un des pays qui y a des troupes en vue du maintien de la trêve, le gouvernement du Canada entend-il prendre des dispositions quant à cette accumulation d'armes? Comme l'a dit le ministre, elle viole l'accord?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, nous sommes en train d'examiner les preuves

[Le très hon. M. Pearson.]

recueillies et lorsque nous aurons achevé cette étude, nous présenterons les instances que motivera la situation.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Permettez-moi de poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Il y a environ une semaine, j'ai demandé si le gouvernement du Canada avait prolongé son mandat relatif au maintien de la paix à Chypre. Sauf erreur, le délai est maintenant écoulé. Quelle attitude le gouvernement a-t-il adoptée à ce sujet?

L'hon. M. Martin: Le délai n'est pas écoulé, monsieur l'Orateur. Le Conseil de sécurité se réunira le 17 mars afin d'étudier un renouvellement possible du mandat. Le Conseil a été saisi du rapport du secrétaire général, où il signalait vendredi dernier l'absence d'hostilités depuis quatre ou cinq mois. Sauf erreur, le secrétaire général donnera à entendre qu'il est souhaitable, à son avis, de maintenir la force en activité dans l'île et que son effectif ne devrait pas être réduit, malgré les rumeurs et en dépit de la situation financière à laquelle les Nations Unies font face. Lorsque le Conseil de sécurité aura présenté officiellement son rapport, le gouvernement du Canada étudiera la ligne de conduite à adopter.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, selon les journaux de samedi dernier, le gouvernement du Canada aurait déjà signalé au secrétaire général des Nations Unies qu'il serait prêt à prolonger son mandat. Cette nouvelle est-elle fautive? Le gouvernement n'a-t-il pas encore fait part de son intention? Le gouvernement fera-t-il connaître d'avance à la Chambre sa décision à cet égard?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, aucune indication définitive n'a été donnée au secrétaire général, car nous devons connaître d'abord la décision du Conseil de sécurité. Dès que cette décision sera prise, la Chambre en sera informée.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Au cas où serait prolongé le mandat des forces canadiennes à Chypre, le gouvernement a-t-il préparé des plans en vue du roulement des troupes, ou bien a-t-il l'intention de laisser à Chypre les militaires qui s'y trouvent déjà?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, si notre mandat est prolongé et si la participation du Canada continue dans ce secteur nous avons l'intention d'instaurer le roulement des troupes.